

***Quelles orientations
pour une pastorale familiale « paroissiale » ?
Au-delà du lyrisme ou de l'incantation, la contribution paroissiale à
la pastorale familiale (AL 202)***

Le Service national Famille & Société – Pôle Famille a demandé au Père Alphonse Borrás de réfléchir avec les délégués diocésains de la pastorale familiale l'affirmation du Pape François selon laquelle « c'est la paroisse qui offre la contribution principale à la pastorale familiale ; famille de familles, où les apports de petites communautés, associations et mouvements ecclésiaux s'harmonisent » » (AL 202). Le Père Borrás nous a offert sa réflexion lors de la rencontre du 29 janvier dernier.

Nous faisons ici écho des idées majeures développées par ce canoniste bien connu pour sa sensibilité pastorale et son attention à la réalité paroissiale. Les idées exposées trouveront un développement et un approfondissement ultérieurs dans un ouvrage à paraître en octobre 2018, sous le titre *Paroisses et familles* (éd. Médiaspaul).

D'emblée le Père Borrás a voulu prendre de la hauteur en mettant bien en relief comment au cœur de l'histoire où s'est opérée la révélation c'est un peuple qui a progressivement pris forme et qui, dans l'incarnation de Dieu, la Pâques de son Fils et la Pentecôte de l'Esprit, est dans ce monde à la fois le signe et le germe du « Royaume qui vient ». Dans son principe – dans sa genèse autant que dans son déploiement – la révélation du Dieu de Jésus-Christ a manifesté son désir de faire alliance avec l'humanité.

Par son Fils et dans son Esprit, Dieu offre à tous les êtres humains d'être associés au mystère pascal. Le mot « mystère » acquiert ici tout son sens de *dévoilement* d'un projet, de *manifestation* d'un désir. Par sa grâce, en effet, Dieu entend proposer à la liberté de tout être humain d'entrer dans cette dynamique du don, du don de soi, de cette donation de son existence, par ce passage d'un mourir pour vivre, d'un « être mort » (à l'orgueil et au péché qui nous mettent en mésalliance avec autrui et avec Dieu) « pour vivre pleinement » (en étant relevé, ressuscité) en répondant et correspondant à son offre d'alliance. Car c'est bien là l'enjeu de la révélation qui aboutit et se réalise dans le « mystère » pascal.

Ce peuple « messianique » que nous sommes – « aux apparences pourtant d'un petit troupeau » (cf. LG 9b) – a reçu *par grâce* d'être à la fois le germe et le sacrement de cette alliance offerte à tous les êtres humains, sans exception, sans exclusive. Mais au-delà de ce que l'Église vit et transmet de cette expérience d'alliance, il importe de reconnaître – soulignait le Père Borrás à la suite des Pères conciliaires – que par les voies que Dieu seul connaît, celui-ci offre à tous les êtres humains de participer au mystère pascal (cf. GS 22 § 5).

Cela met d'emblée l'Église à l'écoute de ce que Dieu continue à dire à travers les signes de temps, l'existence des êtres humains et les événements de l'histoire. L'action de sa grâce – sa bienveillance et sa sollicitude – déborde largement les frontières visibles de l'Église. C'est ainsi que, d'entrée de jeu, le Père Borrás a mis en relief ces paroles du Pape Paul VI au début de son pontificat, à savoir que « l'Église se fait conversation ». Le Pape François est tout à fait dans cette perspective dialogale de l'évangélisation qui suppose

l'écoute de nos contemporains et de leur « sens profond de l'existence qui implique habituellement aussi un profond sens religieux » (EG 71, cf. 72).

À défaut d'être au clair sur le sens de la mission de l'Église, toute pastorale – et dès lors celle des couples et des familles – risque d'apparaître comme un effort mal dissimulé de reconquête ou une tentative maladroite de prosélytisme. Il importe dès lors d'être également au clair sur le thème (et la réalité) de l'évangélisation et, pour notre intervenant de parler plutôt de « communication de l'Évangile ». Parler de « communication » suggère une action, un processus qui inclut, outre le message et le messager, le destinataire. Quelles conséquences en tirer pour une pastorale familiale ?

L'intervenant n'a pas voulu donner des recettes mais il a proposé aux délégués diocésains des éléments de réflexion qui relèvent de la doctrine canonique, de l'observation sociologique et de la théologie pour discerner en vue d'élaborer une pastorale. D'où son topo en trois parties.

1. Que devient la paroisse ?

En termes simples, l'institution paroissiale peut être décrite comme « l'Église *en un lieu* pour tout et pour tous ». Le Père Borrás a développé cela en distinguant ce qui est constitutif de la paroisse et ses différentes figures au fil du temps et encore aujourd'hui selon les endroits. Il a souligné qu'elle est cette communauté ecclésiale qui a été établie pour assurer une pleine (prise en) charge pastorale pour tout et pour tous.

Au sens large, cette prise en charge pastorale des gens est assurée par la communauté et ses membres ; elle est une obligation de charité de tous les fidèles, les uns à l'égard des autres ainsi qu'envers tout être humain – en vertu de leur baptême et de leurs charismes propres. Elle est (portée) « par tous (les paroissiens) ». Les paroissiens ont en effet à prendre soin les uns et des autres, à se prendre en charge mutuellement pour être, devenir et rester chrétiens par l'écoute de l'Évangile, la célébration des sacrements et le témoignage commun au service de leurs frères et sœurs en humanité.

La prise en charge est pour tous les fidèles, mais bien au-delà pour tous les êtres humains. Elle est pour le tout-venant, pour « quiconque » (Ch. Theobald). En principe elle traduit une sollicitude qui rencontre de manière désintéressée autrui ; elle peut susciter et, dans ce cas, refléter la foi élémentaire que les êtres humains s'échangent ou qu'ils accueillent en confessant le Christ : élan de foi anthropologique et, le cas échéant, théologal en tant que disciple du Christ. La paroisse offre ainsi l'essentiel pour *devenir* chrétien.

Le Père Borrás a insisté sur ce « devenir » qui est d'autant plus important aujourd'hui, dans les bouleversements contemporains, qu'il ne s'agit pas simplement d'être chrétien, mais de le *rester*. Cela renvoie au temps, à la temporalité. La sollicitude de la paroisse (et des paroissiens) éveillera la foi de ceux et celles qui la fréquentent en les renvoyant à leur liberté de croire et dès lors celle de placer leur confiance en autrui et en Dieu – confiance qui, tôt ou tard, débouche sur l'amour et l'espérance autant qu'elle se nourrit de ces vérités. Cet éveil de la foi pourra conduire à confesser le Dieu révélé en Jésus-Christ et communiqué par son Esprit.

Cette prise en charge est « en un lieu ». Dans bien des diocèses, la stricte division du territoire diocésain en paroisses d'après la législation (encore) en vigueur n'est plus recevable dans les faits : dans certaines localités – village, quartier ou commune – même si des baptisés catholiques y résident, ils n'y donnent plus une visibilité, même minimale, à leur appartenance ecclésiale. Et pourtant les personnes qui s'identifient comme

catholiques constituent encore une part importante de la société française, à savoir les deux tiers de la population.

Les « paroissiens » d'aujourd'hui le sont en effet autant par élection qu'en vertu de leur domicile. Les recompositions en cours du paysage paroissial ont conduit à un déploiement des paroisses en tant que « pôles paroissiaux ». On assiste ainsi à un nouveau marquage du territoire qui ne se réduit plus purement et simplement à une subdivision territoriale du diocèse. Aujourd'hui plus qu'hier la paroisse n'est pas (le) tout de l'Église locale diocésaine. La foi demeure une proposition de sens parmi d'autres médiations institutionnelles comme par exemple les abbayes ou des centres spirituels, les sanctuaires, les lieux de pèlerinage, des institutions temporelles comme les écoles, etc. mais aussi par les médias ainsi que par les réseaux forcément affinitaires que ces médiations déterminent, la pluralité des lieux d'Église à côté du réseau paroissial constitue un apport non négligeable pour l'attention aux couples et aux familles, dans leur quête de sens, leur ferveur religieuse ou tout simplement leur vie spirituelle. La paroisse n'offre pas la *seule* contribution à la pastorale familiale : le Pape parle plutôt – et à juste titre – de contribution « principale » (AL 202).

2. Qui sont les destinataires de la pastorale familiale ?

C'est la deuxième question que s'est posée le Père Borrás en présentant brièvement les classifications en cours des fidèles catholiques et en soulignant l'attention qu'il faut porter aux « fidèles » tout court, bien avant toute catégorie de « pratiquants » ou pas, de « laïcs engagés » ou périphériques, etc. . Il a plus d'une fois fait référence au récent ouvrage de Valérie LE CHEVALIER, *Ces fidèles qui ne pratiquent pas assez... Quelle place dans l'Église ?* (Éd. Lessius, 2017) qui remarque avec pertinence qu'il y a « toutes catégories confondues » un désir de transmettre qui est déjà acte de foi. Cela n'est pas négligeable dans la pastorale des couples et des familles... À ce propos, le Père Borrás s'est plu à souligner que, dans la « nébuleuse catholique » –comme dans la société ambiante –, il faut compter aujourd'hui sur tous ces chercheurs de sens, ces *seekers* qui se tournent encore vers l'Église et s'adressent concrètement aux paroisses, alors que dans une société pluraliste comme la nôtre ils pourraient ne pas le faire. Ils cherchent quelque chose et l'Église a un trésor à leur proposer. Mais cet échange ne peut se faire que dans la rencontre ouverte, dans une ouverture sans arrière-pensée, dans une démarche libre avec ces *seekers*.

3. Quelles orientations pour une pastorale familiale « paroissiale » ?

On ne peut rater ce rendez-vous avec ces *seekers* que sont les couples et les familles qui se réfèrent peu ou prou à l'héritage chrétien, y perçoivent des ressources de sens et se tournent vers l'Église catholique. Certes, ils semblent « bricoler » *chemin faisant* leur adhésion au « message » autant que leur affiliation à l' « institution ». Mais, d'une manière ou d'une autre, ils ont un pressentiment tacite, voire un désir explicite d'avoir quelque chose à transmettre de ce qu'ils ont reçu dans leur propre parcours.

Une chose est claire : la paroisse ne peut pas se contenter de sous-traiter la pastorale du mariage ; celle-ci requiert d'être au cœur de la préoccupation de *toute* la communauté et de la sollicitude fraternelle chez tous les paroissiens, dans la diversité de leurs conditions canoniques, selon leur vocation ou leurs charismes propres (cf. AL 206, 229 et 243). Elle ne peut donc être simplement portée par quelques-uns, laïcs bénévoles ou rémunérés, a fortiori agents pastoraux et autres spécialistes (cf. AL 202, 204, 232, et 238). La prise en charge par la communauté dans la diversité de ses composantes, individuelles

et collectives, permet en retour que les communautés et les paroissiens concernés soient nourris de l'accompagnement des couples et des familles (cf. AL 207). Celui-ci est de toute évidence, à bénéfice réciproque.

Le Père Borrás a exposé l'une ou l'autre orientation parmi toutes les autres rapidement évoquées (et qui seront développées dans son ouvrage). Voilà ci-après en quelques lignes ce qui doit, *en principe*, être mis en œuvre.

Sur le terrain, la paroisse déploie un éventail de stratégies à l'adresse des catholiques. Malgré quelques tentations élitistes ou identitaires, la tendance est néanmoins à l'ouverture, en général par choix résolu ou, à défaut, parce qu'il faut bien faire contre mauvaise fortune bon cœur. Pour le Père Borrás, la paroisse demeure à cet effet un atout. Elle est encore aujourd'hui le cadre ecclésial où s'adosse le vivre-ensemble familial, aussi bien quant au lieu, aux terroirs des familles, même dispersées, que pour la temporalité des rites de passages et des grandes fêtes.

La pastorale paroissiale des couples et des familles doit être proprement paroissiale, c'est-à-dire « pour tous » : elle se doit d'être une pastorale d'*intégration*. Le Pape François décrit la paroisse comme une « famille de familles » (AL 202). Certes, au sein des couples et des familles, tous les membres ne partagent pas nécessairement un lien de la foi, il y a quelque chose d'humainement riche à vivre (cf. GS 52 § 1). D'une manière ou d'une autre, par amour partagé et même tout simplement dans les vicissitudes de la vie famille, la (quête de) communion des personnes reflète quelque chose du mystère de la trinité et de la grâce divine (cf. AL 86). Le Père Borrás a beaucoup insisté sur la réalité *concrète* et *singulière* des familles : les familles composées « régulièrement » mais aussi les familles décomposées et recomposées. C'est à partir de leur réalité qu'elles participent à la mission de l'Église.

Si l'expression « Église domestique » suggère la participation, à quelque degré que ce soit, à la mission de l'Église, l'expression « famille de familles » appliquée à l'Église suggère en revanche ce que la communauté ecclésiale reçoit des familles.

C'est donc bel et bien une « pastorale pour tous » – le Père Borrás d'ajouter « avec » tous – qui doit être déployée à l'adresse des couples et des familles toutes catégories de fidèles et de situations confondues, certes chacun avec sa spécificité, mais toujours dans une perspective d'intégration : il s'agira tout autant d'accompagner les couples et les familles (AL 200-204) dans leur genèse même (AL 205-216) et au fil du temps (AL 217-230) que d'éclairer les crises, les angoisses et les difficultés (AL 231-252), y compris l'épreuve de la mort (AL 253-258).

En décrivant la paroisse comme une « famille de familles », le Pape François inclut dans la paroisse l'apport harmonieux de « petites communautés, associations et mouvements » (AL 202). C'est un vœu, parfois déjà une réalité. Aujourd'hui comme hier, la paroisse à elle seule ne peut tout offrir en matière de pastorale familiale.

Le Père Borrás a terminé son propos en s'arrêtant sur l'expérience de tout un chacun, en l'occurrence des couples et des familles (cf. AL 201). Chacun est expert de sa propre vie. L'expérience comme « traversée » (all. *Erfahrung*) est engagement de *toute* la personne dans son agir et par sa réflexion ; elle mobilise sa liberté en donnant *sens* à ce qui est vécu, éprouvé. Elle est ouverture à « se dire », chemin faisant (Lc 24,13-35). Or, à quelque degré que ce soit, l'expérience de l'amour dont vivent les couples est celle du don gratuit et réciproque avec « ce regard qui contemple l'autre comme une fin en soi » (AL 128).

La pastorale familiale prend acte et même reçoit l'expérience de tout couple, de toute famille car la « traversée » de chacun reflète en effet quelque chose du mystère de son

existence. Si celle-ci s'ouvre à l'accueil du Royaume, de la présence de Dieu, elle peut déboucher sur le désir de *devenir* chrétien, de partager et de donner le *meilleur* de soi – e en écho et en réponse à ce que l'on a reçu –, bref, de vivre le mystère pascal

Une pastorale des familles basée sur l'expérience se doit de compter sur le temps et de tabler sur la modestie, la patience, la confiance... des contre-valeurs ou, pour mieux dire, des valeurs *durables*, au sens du développement durable, c'est-à-dire qui travaillent avec le temps. À cet égard, le zèle de certains ministres de l'Église, clercs ou laïcs, a quelque chose d'illusoire, l'illusion de la toute-puissance. « Leur » pastorale prendra les gens *tels* qu'ils sont et *là* où ils en sont dans leur cheminement personnel, leur itinéraire spirituel, leur parcours ecclésial. La réalité est plus importante que l'idée ; elle lui est supérieure, comme le rappelle le Pape François (cf. *EG* 231-233). C'est avec les gens « réels » qu'ils ont à cheminer. Le riche exposé du Père Borrás a, en tout cas, encouragé les délégués de pastorale familiale à oser une pastorale de l'hospitalité... en se laissant accueillir sur le terrain d'autrui.